



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 mai 2019
Français
Original : anglais

Pouvoirs des représentants suppléants des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du chargé d'affaires par intérim de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 9 mai 2019 indiquant que M. Julian Simcock et M^{me} Emily Pierce ont été nommés représentants suppléants des États-Unis au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

